

« l'Algérie française », de la Monarchie de Juillet à la Troisième République  
séminaire dirigé par le professeur Christian Windler  
séance du 13 juillet 2000

**Charles-Robert Ageron :**  
**les inconfortables vérités de la recherche algérienne critique**

par Bettina Schmidt

traduit de l'allemand (et de l'anglais pour quelques citations) par Pierre Ageron

« **Pour la vérité** » Le 3 février 1999, six historiens français lançaient une pétition « pour la vérité sur le 17 octobre ». Sous-entendu : le 17 octobre 1961. L'occasion en était fournie par une plainte pour diffamation, que venait de déposer Maurice Papon. Pour une fois, ce n'était pas à cause de son passé sous Vichy que celui-ci était mis au pilori : ce qu'il contestait était une évaluation de son rôle comme ancien préfet de police de Paris. Jean-Luc Einaudi, le journaliste accusé de la diffamation, avait dans son livre *la Bataille de Paris* rendu Papon responsable de l'intervention d'une rare brutalité contre les participants à une manifestation interdite du *Front de libération nationale* (FLN) algérien. Le soir de ce 17 octobre, les mesures de police avaient probablement fait 100 à 200 victimes, tuées par balles, battues à mort ou jetées à la Seine, sans compter le nombre des blessés, évalué à dix fois plus, ni le harcèlement des personnes arrêtées. Officiellement, on n'admit à l'époque que 2 morts, 64 blessés et 11538 arrestations.

Une part considérable des sources officielles reste à ce jour non consultable. Selon les auteurs de la pétition, cette situation, outre qu'elle rendait impossible une défense équitable d'Einaudi, contribuait à envelopper le drame peu glorieux de la Guerre d'Algérie de l'obscurité d'une « amnistie – amnésie » bien trop généreusement accordée : « il fait l'objet de conflits de mémoire dont ce mauvais procès est un exemple, conflits d'autant plus acharnés que le silence officiel demeure, sur une guerre qui est toujours sans nom ». Ils estimaient nécessaire que la Guerre d'Algérie soit enfin intégrée dans la mémoire nationale : « spécialistes de l'histoire de la décolonisation, nous avons adopté une position commune sur la nécessité et les exigences de la recherche historique concernant la Guerre d'Algérie et, tout particulièrement, le besoin de faire la vérité sur le 17 octobre 1961 ». La première des signatures, suivie de celles de Madeleine Rebérioux et de Pierre Vidal-Naquet (pour ne citer ici que les plus connues), était celle de Charles-Robert Ageron.

En cette fin de vingtième siècle, Charles-Robert Ageron est internationalement considéré comme le « doyen » des historiens français de la colonisation, écrivait en 1993 Julia Clancy-Smith, de l'Université de Virginie, dans le *Journal of African History*. À l'occasion de la parution du deuxième volume de l'*Histoire de l'Algérie contemporaine*, Michael Brett (École des études orientales et africaines, Londres) célébrait Ageron comme « le principal expert français sur l'histoire de l'Algérie dans la période coloniale ». Dans une critique publiée en 1981 par le *Middle East Journal*, L. Carl Brown (Université Princeton) lui reconnaît une domination si magistrale du sujet que quiconque « veut étudier sérieusement l'histoire de l'Afrique du nord moderne doit prendre en compte n'importe quel livre de Charles-André Julien ou de Charles-Robert Ageron ». À chaque fois que paraît un nouveau livre d'Ageron, les revues spécialisées les plus renommées l'honorent de comptes-rendus, qui se font l'écho de la haute estime qu'elles lui portent. Mais ce qui est peut être le plus remarquable chez Ageron, et ce dont il pourrait bien être secrètement le plus fier, c'est que cette estime ne se borne pas à la France, ni à l'Europe, ni même à l'espace communément groupé sous le nom d'Occident chrétien. En 1996, la *Revue d'histoire maghrébine*, éditée par la Fondation tunisienne Temimi, dédia à Ageron deux numéros spéciaux comme un « vibrant hommage franco-maghrébin » pour son propre travail scientifique, pour le chemin montré à la jeune génération de chercheurs qu'il a accompagnés, pour sa contribution à l'intensification des relations scientifiques entre France et Maghreb, pour son patient travail en faveur de la compréhension réciproque des cultures du bassin méditerranéen, et en même temps pour le courage civique du chercheur spécialisé, du témoin et de l'intellectuel engagé : « sa place et son rôle dans l'historiographie maghrébine resteront pour longtemps importants, voire uniques, et les générations futures maghrébines et françaises se rendront compte du rôle pionnier de leur prédécesseur ».

**Témoin de son temps en Algérie.** L'engagement d'Ageron pour une « histoire dépassionnée » de l'Algérie, au service de la seule vérité scientifique, impartiale, critique et dépouillée des mythes nationaux, s'étend maintenant sur plus d'un demi-siècle. <sup>(1)</sup> Né en 1923, Charles-Robert Ageron passe le baccalauréat à Lyon pendant la guerre et étudie l'histoire et la géographie. Reçu à l'Agrégation en 1947, il est aussitôt nommé au lycée Félix Gautier d'Alger. Le 20 septembre de cette même année, le parlement français décide d'un statut de l'Algérie, en discussion depuis longtemps. Dans la forme où il est finalement « octroyé », ce statut se heurte aussi bien au refus des musulmans qu'à celui des Français d'Algérie, les mettant ainsi d'accord sur ce seul point. Ageron fait alors un constat d'« union impossible ». La mise en place du statut conduisit rapidement les musulmans au boycott des élections et les institutions favorables aux colons à la fraude électorale ; elle

---

<sup>(1)</sup> Nous utilisons un aperçu biographique fourni grâce à l'obligeance de Anne-Marie Pathé, de l'IHTP-CNRS.

contribua à élargir l'assise des mouvements nationalistes et séparatistes, déjà en continuel renforcement. En métropole, le public métropolitain resta longtemps plus ou moins inconscient et mal informé de la situation. Sur place, à Alger, Ageron vécut la perte de terrain des réformistes modérés, partisans de l'assimilation, de l'association et de l'autonomie. Il entendit le *Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques* (MTLD), d'où est issu le *Front de libération nationale* (FLN) en 1954, prêcher l'insurrection populaire et la guérilla et constituer des groupes armés. Il vit se multiplier les attentats. Il constata que les limitations drastiques de la liberté de la presse ne parvenaient pas à empêcher complètement campagnes et écrits combattants. Il écouta la radio égyptienne *la Voix des Arabes* appeler les patriotes au combat. Il sentit les pièces de théâtre, les traités religieux, les pamphlets et la poésie populaire chanter les souffrances du peuple algérien et son espoir d'une Algérie indépendante et autodéterminée.

À la différence de la plupart des enseignants célibataires envoyés à la même époque en Algérie, Ageron ne saisit pas la première occasion venue pour quitter le pays. Fermement convaincu que la France perdrait l'Algérie dans la décennie à venir si on ne parvenait pas à un statut d'autonomie, il commença, à côté de son activité d'enseignement au lycée et à l'Institut d'études politiques, à s'engager activement avec d'autres libéraux pour une entente franco-musulmane. Avec André Mandouze et Marcel Émerit, Ageron créa le *Comité d'action des universitaires libéraux*. C'était l'un parmi une petite douzaine de groupes libéraux, qui réunis comptaient à peine plus de cent membres, et constituèrent en 1956 une *Fédération des libéraux*. À partir de juin 1956 parut le journal de la Fédération, intitulé *l'Espoir-Algérie* : il fut imprimé par Mohammed Benzadi, ex-activiste de l'*Union démocratique du manifeste algérien* (UDMA), jusqu'à l'arrestation et la mort suspecte de celui-ci, en 1957. À côté d'un travail journalistique d'explication, veillant à la rectification des informations erronées, les libéraux défendirent à l'origine une position réformiste intermédiaire, puis une Algérie autonome associée à l'Union française, avant de s'engager finalement, de plus en plus clairement, pour le droit du peuple algérien à l'autodétermination. Ce sont au total seize numéros de *l'Espoir* qui purent paraître ; à partir de mars 1957, la censure, les interdictions et les attentats de la « Bataille d'Alger », grande initiative militaire qui commençait contre les « terroristes » algériens, empêchèrent toute nouvelle initiative des libéraux. Dans leur livre sur la Guerre d'Algérie, Bernard Droz et Évelyne Lever rendent hommage à l'engagement de ces « hommes de bonne volonté », qui durent finalement s'avouer vaincus par le terrorisme et la répression : « ils ont néanmoins témoigné d'une exigence de fraternité, ou du moins de compréhension, dont on peut s'obstiner à penser qu'elle n'était pas totalement utopique ».

**La thèse : un travail de bénédictin.** Après dix années passées à Alger, Ageron regagna Paris. Depuis plusieurs années déjà, il menait une recherche historique intensive sur les causes à long terme du mouvement d'indépendance algérien et de l'échec de l'« Algérie

française ». Après une courte période d'enseignement au lycée Lakanal et un détachement au *Centre national de la recherche scientifique* (CNRS), il obtint en 1962 un poste d'assistant à la Sorbonne, où il rédigea auprès de Charles-André Julien une thèse, soutenue en 1968 après quatorze années de travail. Intitulée *Les Algériens musulmans et la France, 1871-1919* (2 volumes, Paris, 1968), elle comprenait un texte de 1244 pages plus une annexe bibliographique. Les auteurs de comptes-rendus — comme sans doute tous les lecteurs — se montrèrent aussi impressionnés les uns que les autres, comme abattus, par les dimensions du texte, extrêmement riche en détails, mais tous virent dans ce livre un ouvrage de référence ; ils cherchèrent à l'« utiliser » par l'intermédiaire de la table des matières, appréciée pour ses quatre plans détaillés, ou de l'index, qui fut critiqué comme trop étriqué : « énorme et impressionnant » (J.P.T. Bury), « un immense travail » (R. von Albertini) ; « massif et excellent travail » (J.J. Cook), « œuvre colossale, de bénédictin » (A. Miquel), « un tableau extrêmement complet et riche » (R. Le Tourneau), « qui fait autorité par son amplitude » (R.F. Betts), « exhaustif ? non et il ne pouvait pas l'être, malgré une enquête gigantesque, à cause du sujet démesuré » (X. Yacono), « par sa masse, le livre fait peur » (R. Gallissot), « on se perd parfois dans cette forêt touffue » (H. Deschamps)...

Convaincu que le principal problème de la domination coloniale réside dans l'organisation des relations avec la population locale, Ageron poursuit dans sa thèse trois interrogations : 1. En quoi consistait la politique de la France à l'égard des populations indigènes et comment s'expliquait-elle ? 2. Quelle fut la réaction de l'opinion publique face aux changements politiques intérieurs en France et en Algérie ? 3. Quel fut l'effet de la politique française sur la situation économique, sociale et politique des indigènes musulmans d'Algérie ? Ageron commence son tableau directement avec la Troisième République et la répression du soulèvement kabyle de 1871. (On trouve toutefois dans tel ou tel chapitre des éclairages rétrospectifs, à l'occasion desquels il se livre une évaluation du Second Empire qui est, en comparaison, positive.) Il montre comment les colons européens, tout à fait dans l'esprit de la maxime « *Vae victis* », ont profité de la faveur de l'heure — de la répression des soulèvements — pour faire valoir les intérêts de leur sécurité et étendre leur domination oligarchique de type féodal. À cette époque, les intérêts de la colonie de peuplement ont supplanté ceux des indigènes et l'amorce d'une « politique indigène » visant à l'intégration : « on construisait une Algérie française sur l'hypothèse de l'effacement ou de la disparition de l'Algérie musulmane » (p.1229). On supprima des entités administratives à fonction médiatrice, comme le bureau politique des Affaires arabes ; les tribus indigènes se virent exproprier de grandes surfaces agricoles et transformer en vassaux imposables des communautés de propriétaires colons. La prétendue francisation des conditions de la propriété, du droit, de l'autorité et des impôts au nom de l'assimilation ne fut rien d'autre « qu'une machine de guerre destinée à détruire les résistances opposées par l'Islam, de droit musulman et

la société indigène » (p.1230). Sur place en Algérie, il n'a jamais été question de transformer les musulmans en Français ; il s'agissait au contraire de décomposer les forces de résistance, principalement celles de la société arabe, et de bâillonner l'« indigénat » au moyen d'un droit particulier strict. En même temps, on s'accommodait fort bien de l'effondrement des structures sociales et des formes économiques antérieures, y compris de sa conséquence : la paupérisation et la prolétarianisation flagrantes d'une population musulmane qui se repliait dans un « silence réprobateur » (p.1242).

Dans les années 1890, on eut connaissance à Paris de quelques situations devenues intenable et on développa des projets de réforme ; en Algérie, aucun soutien à ces transformations ne se fit jour et on n'alla pas au-delà d'une « politique des égards » et de manifestations de bonne volonté. Il y eut certes nombre de libéraux et d'« indigénophiles », désireux de ne pas abandonner la politique algérienne au lobby colonial. Mais ceux-ci, au Parlement, étaient davantage portés à se tenir prêts à une indignation périodique qu'à soutenir dans la durée un difficile processus de développement à long terme. Ce processus, les colons le laissèrent, avec succès, s'étioler. Pour les satisfaire, la France avait trahi les principes libéraux de sa tradition révolutionnaire. Ceci d'autant plus facilement que les républicains de la métropole considéraient, non sans subjectivité, la francisation comme un projet de développement. Il ne leur venait pas à l'idée que même une politique d'assimilation positive n'était pas uniquement prometteuse d'un meilleur avenir : elle provoquerait aussi de graves blessures dans la société musulmane. En même temps, le concept même d'assimilation était vidé de son contenu : du côté français, on n'envisageait plus depuis longtemps que ce qu'on nommait ainsi conduise à l'égalité des droits citoyens, quand les « jeunes Algériens » francophiles entrèrent dans le débat et exigèrent activement ces droits, ne serait-ce qu'en compensation des obligations militaires et de la participation à la guerre. Les réformes du droit électoral et de la naturalisation, finalement accordées en 1918-1919, ne firent que créer davantage de droit colonial d'exception : une sorte de « citoyenneté algérienne », au lieu d'une première étape vers la citoyenneté française. Se conjuguant avec le refus unanime des musulmans de la culture matérialiste et laïque de la République, elles contribuèrent massivement à la montée du nationalisme algérien : « ... dans les années de l'immédiat après-guerre fut manquée la politique d'assimilation, rendue possible pour la première fois par le souhait de l'élite jeune-algérienne. (...) On devait dès lors s'attendre à ce que les musulmans d'Algérie dont on ne faisait pas des citoyens français revendiquassent un jour les droits du peuple algérien à disposer de lui-même » (pp. 1239, 1244).

La plupart des comptes-rendus ayant fait l'éloge du caractère très complet du livre d'Ageron, les remarques concernèrent principalement des questions de présentation et de volume. Ainsi, l'extrême richesse de détails et l'attachement à une présentation chronologique et systématique ne furent généralement pas tenues pour heureuses. On

regretta l'absence d'une interprétation explicite (« sa recherche parle pour elle-même », R. Le Tourneau), Gallissot parla d'une « parade de positivisme ». Alors que Cook trouva remarquablement bien expliquées les causes de « frustration et d'aliénation » des indigènes musulmans, Deschamps eut l'impression que ceux-ci n'apparaissaient que comme figurants et victimes passives, ce qui conduisit Yacono à inverser le titre : « La France et les Algériens musulmans ». Pour lui, Ageron ne donne pas suffisamment figure aux individus, aux acteurs. Le principal reproche de Yacono, lui-même Français d'Algérie, portait toutefois sur la surévaluation des forces libérales en métropole, et sur l'image négative donnée des colons : ces derniers auraient été en vérité beaucoup moins homogènes que ne le pense Ageron, ce qui l'aurait conduit à majorer de façon simplificatrice leur influence sur le conservatisme de la politique algérienne. Dans une réponse publiée par la *Revue historique*, Ageron protesta contre ce reproche de « manichéisme naïf » et ne démordit pas du devoir de remettre à leur place « légende noire » et « légende dorée ». Dans une autre critique importante, Gallissot regretta qu'Ageron n'ait pas fait plus nettement éclater le cadre d'une investigation classique de politique coloniale, en s'aidant d'une conceptualisation théorique de l'impérialisme, ou bien en accentuant davantage la démarche d'histoire sociale, « histoire profonde sous l'histoire imposée » : ce but, Ageron l'aurait selon lui fort bien préparé, mais il ne l'aurait pas atteint. C'est sans doute dans la même sens que R. von Albertini exprima son attente d'une « histoire totale », au sens des *Annales*. Tout compte fait, la note de Deschamps dans la *Revue française d'histoire d'outre-mer* est peut-être la plus susceptible de réunir un consensus : « par la simple évocation des faits, un terrible acte d'accusation ».

**Recherche et enseignement : la carrière universitaire.** Après le retentissement rencontré par sa thèse, qui fut couronnée d'un prix, Ageron devint maître de conférences à l'Université de Tours, où il fut chargé en 1970 d'une chaire de professeur ; il y fonda l'*Institut d'histoire de la presse et de l'opinion*, qui publie les *Cahiers* du même nom. En 1981, on lui proposa une chaire à l'Université Paris XII ; il y enseigna jusqu'à son éméritat. Ageron donna par ailleurs des cours à l'*École des hautes études en sciences sociales* (EHESS) et initia un *Groupe d'études et de recherches sur le Maghreb* (GERM). Au fil des ans, il organisa une série de colloques de recherche sur l'Algérie et la décolonisation et publia, à côté de sa thèse et d'une centaine d'articles dans des revues spécialisées, plusieurs monographies, notamment les suivantes. Son « Que sais-je ? » *Histoire de l'Algérie contemporaine* parut très tôt (1964). Continuellement mis à jour depuis, il est actuellement disponible dans sa onzième édition sous le titre *Histoire de l'Algérie contemporaine (1830-1999)*. En 1979 suivit le second volume de l'*Histoire de l'Algérie contemporaine* commencée par son maître Charles-André Julien : *De l'insurrection de 1871 au déclenchement de la guerre de libération*. Peu après, ce fut *l'Algérie algérienne de Napoléon III à de Gaulle* (1980).

De l'avis général, Ageron réussit une continuation « harmonieuse » de l'histoire de l'Algérie de Julien, « dans le même esprit » (M. Brett), « un maître-livre » (M. Michel), « sommet d'un genre » (P. Bels). Sur le plan de la forme, l'organisation du livre était en grande partie imposée par celle du premier volume : pas de notes, pas de bibliographie (au grand regret de tous les auteurs de comptes-rendus). Comme on avait pensé qu'un troisième volume sur la Guerre d'Algérie suivrait, le deuxième volume s'interrompt plutôt abruptement en 1954, sans conclusion. Sa première partie, de 1871 à 1919, reprend les thèmes de la thèse, fortement résumés en 276 pages. Toutefois, sans changer fondamentalement la direction de ses coups, Ageron évolue vers une représentation plus équilibrée : « une avancée considérable vers une image équilibrée de la société algérienne dans la période coloniale, que, pour des raisons variées, mais toujours politiques en dernière analyse, nous n'avons pas eue jusqu'à présent » (M. Brett). D'un côté, tout en montrant le féodalisme colonial en Algérie, il donne davantage de poids à l'absence de perspective en métropole : pas de démarche réformiste réfléchie, un considérable manque d'intérêt pour une réforme qu'il faudrait imposer énergiquement. D'un autre côté, il accorde plus d'espace (en proportion) aux répercussions sociales et économiques, en plus des conséquences politiques et administratives. De la sorte, les acteurs de la deuxième partie (342 pages), consacrée à la montée des mouvements de protestation musulmans, sont mieux introduits, mieux situés.

Ageron commence cette deuxième partie en présentant les forces politiques en présence : du côté des musulmans, les jeunes Algériens, fortement européanisés, les Oulémas, réformistes et islamistes, et l'*Étoile nord-africaine*, communiste et nationaliste ; du côté des colons, la droite dure. Il décrit ensuite la radicalisation croissante des groupes musulmans. Hormis l'opposition persistante des colons à une extension des droits politiques, il recense d'autres facteurs ayant renforcé les musulmans politiquement actifs dans la conviction que seule un front national anti-impérialiste mieux organisé représenterait leurs intérêts de manière adéquate : le colonialisme du centenaire, les retombées de la crise économique, les confrontations arabo-juives, l'échec des projets de réforme de Violette et la déception suscitée par le Front populaire. Mais si l'exigence de la suppression du droit colonial d'exception faisait parmi eux consensus, d'autres questions les divisaient : les rapports avec les communistes, la relation à la France (« rattachement » ou indépendance). Des chapitres sur l'histoire des structures et des mentalités permettent de compléter le tableau : croissance rapide de la population musulmane, cohabitation de deux Algéries, retard économique, nouvelle stratification de la société musulmane, réanimation progressive d'une culture algérienne. Sont aussi prises en compte les répercussions de la Seconde Guerre mondiale : de nouvelles orientations politiques en ont résulté, aussi bien pour les partis qui, après la guerre, présentèrent des candidats à l'Assemblée que pour ceux qui s'y refusèrent : le *Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques* (MTLD), le Parti communiste algérien, l'*Union démocratique du*

*manifeste algérien* (UDMA), ... Et Ageron de conclure : « l'état économique et social de l'Algérie, s'il explique les conditions et les sentiments de la population, ne rend pas compte de l'insurrection (...) celle-ci est née de la volonté de quelques hommes qui sentaient l'aspiration générale des Algériens à échapper à la situation coloniale et à devenir maîtres de leur destin » (p. 618).

En dehors de ses livres sur l'Algérie, Ageron a surtout écrit des présentations d'ensemble de la montée et de la chute du colonialisme français : *Politiques coloniales au Maghreb* (1972), *L'anticolonialisme en France de 1871 à 1914* (1973), *France coloniale ou parti colonial ?* (1978), *La décolonisation française* (1991), *Découvertes européennes et nouvelles visions du monde, 1492-1992* (1994), *Histoire de la France coloniale. Le déclin, 1931 à nos jours* (1996). Ageron a été élu à l'Académie des sciences d'outre-mer ; il est membre de la Société française d'histoire d'outre-mer, qui publie la *Revue française d'histoire d'outre-mer* et dont il a été le président pendant dix ans. Depuis 1976, il est également membre du *Comité d'études de la Deuxième Guerre mondiale*, dont est issu l'*Institut d'histoire du temps présent* (IHTP), pour lequel il anime encore aujourd'hui un groupe de recherche sur l'histoire de la décolonisation : « conflits coloniaux et post-coloniaux ». Pour son œuvre scientifique, Ageron a obtenu un grand nombre de distinctions, parmi lesquelles le prix de l'Académie des sciences morales et politiques.